



Parcours info Ville Hôpital

CP 3 r

Globule

+
Messagerie Sécurisée
+
DP
+
DMP

Liaisons électroniques sécurisées


+
Messagerie Sécurisée
+
DP
+
DMP

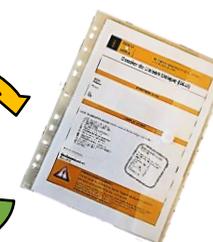
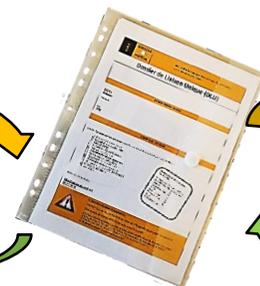
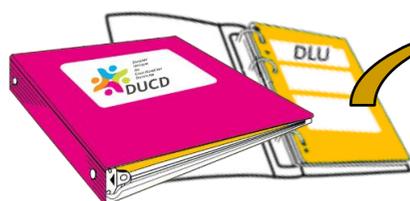


Professionnels
du
MAD

SAMU
SMUR
SDIS
Transports sanitaires privés



Urgences
MCO
SSR



 Dossier
de
Liaison
Unique



Professionnels du MAD

- Médecins traitants
- Infirmiers libéraux
- Personnel SSIAD
- Personnel SAAD (aide à domicile)



• Avant l'Hospitalisation



- Le **référént du DUCD (*)** veille à (*faire*) renseigner et intégrer le DLU dans le DUCD du patient et s'assure de la validité des données médico-sociales contenues dans le DLU.
- Le **médecin traitant** veille à la validité des informations médicales contenues dans le DLU.

(*) : Infirmier libéral ou SAAD ou SSIAD selon le cas

• Pendant l'Hospitalisation



- Le **référént du DUCD** et/ou **les autres professionnels du domicile** utilisent les liaisons électroniques sécurisées (*Paaco, messagerie, DMP*) et/ou la téléphonie afin d'apporter des compléments ou des réactualisations d'information éventuels aux personnels hospitaliers

• Au retour à domicile



- Après avoir pris connaissance des éléments de retour d'hospitalisation, le **référént du DUCD** et/ou **les autres professionnels du domicile** veillent à remiser le DLU dans le DUCD.
- Le **référént du DUCD** veille à remettre le DLU à jour pour une nouvelle hospitalisation (réédition de la page de garde et mise à jour si nécessaire des éléments et informations contenus dans le DLU)

Ambulanciers, urgentistes, pompiers...

- SAMU
- SMUR
- SDIS
- Transports sanitaires privés



• Lors du départ du domicile



- Les **services de 1^{er} secours** repèrent et utilisent les données médico-sociales du DLU pour leur mission.
- Les **services de 1^{er} secours et/ou de transport sanitaire** intègrent d'éventuels éléments complémentaires dans le DLU à destination des services hospitaliers.
- Ils veillent à acheminer le DLU à l'hôpital

• Lors du retour à domicile



- Les **services de transport sanitaires** (*ou le patient et son entourage*) veillent à récupérer le DLU.
- Ils remettent le DLU dans le DUCD à l'arrivée au domicile pour un repérage plus aisé pour les autres utilisateurs

Personnel hospitalier

- Urgences
- MCO
- SSR
- Services sociaux



• A l'arrivée à l'hôpital



- Les **services hospitaliers** repèrent et utilisent les données médico-sociales du DLU pour leur mission.
- Ils cochent dans l'inventaire d'entrée la présence du DLU
- Les **services d'urgence** veillent à faire suivre le DLU dans le parcours hospitalier

• Pendant l'Hospitalisation



- Les **services hospitaliers** utilisent les liaisons électroniques sécurisées (*Paaco, messagerie, DMP*) et/ou la téléphonie afin de permettre la continuité d'information des personnels hospitaliers et du domicile relative à l'évolution du patient
- Ils veillent à faire suivre le DLU dans le parcours hospitalier

• A la sortie de l'hôpital



- Les **services hospitaliers** prennent connaissance du volet 5 du DLU afin de mieux préparer le retour à domicile
- Tous les documents de sortie d'hospitalisation sont insérés dans la pochette DLU afin de le remettre au transporteur ou au patient
- Le feuillet retour du DLU (volet recto vert) est renseigné par les services hospitaliers